Insee
Mesurer pour comprendre
La Réunion-Mayotte

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 25 février 2022

ENQUÊTE SANTÉ DOM 2019

À MAYOTTE, DES SYNDROMES DÉPRESSIFS DEUX FOIS PLUS FRÉQUENTS QU'EN MÉTROPOLE

En 2019, 20 % de la population de Mayotte est concernée par un syndrome dépressif, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Mayotte est ainsi, avec la Guyane, le département d'Outre-mer le plus lourdement touché par ce trouble de l'humeur. Les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement concernés. Être en mauvaise santé physique, ne pas avoir d'emploi et être né à l'étranger font partie des principaux facteurs associés à la dépression à Mayotte. Les personnes dépressives sont moins satisfaites de leur vie que les autres. Elles déclarent plus fréquemment ne faire aucune activité physique. Elles renoncent aussi plus souvent à des soins et consultent rarement un professionnel de la santé mentale. À Mayotte, l'état dépressif ne s'accompagne pas de comportements addictifs particuliers.

Mayotte est avec la Guyane le Drom le plus touché par les syndromes dépressifs

En 2019, à Mayotte, 20 % de la population de 15 ans ou plus est concernée par un syndrome dépressif : 14 % par un syndrome modéré, et 6 % par un syndrome sévère.

L'état dépressif y est deux fois plus répandu qu'en France métropolitaine et qu'à La Réunion, et également un peu plus qu'aux Antilles. En revanche, les syndromes dépressifs sont aussi fréquents à Mayotte qu'en Guyane, où 19 % de la population est concernée. La part des personnes touchées par un syndrome sévère à Mayotte est en outre légèrement inférieure à celle en Guyane, et équivalente à celle en Martinique.

Part des habitants de 15 ans ou plus présentant un syndrome dépressif

L'état de santé général, un facteur associé à la dépression

À Mayotte, 34 % des habitants de l'île qui déclarent être en mauvaise ou très mauvaise santé sont concernés par la dépression, soit deux fois plus que ceux qui s'estiment en bonne santé.

Part des habitants de Mayotte de 15 ans ou plus présentant un syndrome dépressif

De plus, souffrir de douleurs physiques invalidantes est souvent associé à une santé mentale dégradée : 29 % des habitants souffrant de telles douleurs présentent un syndrome dépressif, contre 18 % de ceux qui ne souffrent pas de douleurs physiques, ou pour lesquels ces douleurs n'entravent pas leur vie quotidienne.

De même, les syndromes dépressifs concernent davantage les personnes ayant connu un accident important au cours de l'année précédant l'enquête, en lien avec le traumatisme ou les séquelles consécutifs à cet accident : 32 % d'entre elles présentent un syndrome dépressif.

Le manque d'emploi constitue un facteur aggravant

Le statut face à l'emploi est également un facteur associé au risque de dépression, toutes choses égales par ailleurs : les syndromes dépressifs affectent moins fréquemment les personnes ayant un emploi que les autres. En effet, si 13 % des personnes en emploi sont concernées, c'est le cas de 26 % des retraités et des autres inactifs (personnes au foyer). Les étudiants constituent également une population vulnérable, 23 % d'entre eux étant concernés par un syndrome dépressif.

Le niveau de diplôme est un autre facteur associé à la dépression : les personnes diplômées du supérieur sont bien moins concernées (8 %). Cela pourrait être lié au fait que les personnes plus diplômées sont souvent mieux informées et sensibilisées à une certaine hygiène de vie, et aux soins auxquels elles peuvent accéder.

Les natifs de l'étranger, les femmes, les jeunes et les personnes âgées davantage concernés par les syndromes dépressifs

À Mayotte, le lieu de naissance des personnes est une caractéristique fortement associée à la dépression. Les personnes nées à l'étranger sont davantage touchées par un syndrome dépressif (22 %) que les personnes natives de Mayotte (19 %). De leur côté, les personnes nées dans l'Hexagone ou dans un autre Drom sont très peu concernées (3 %).

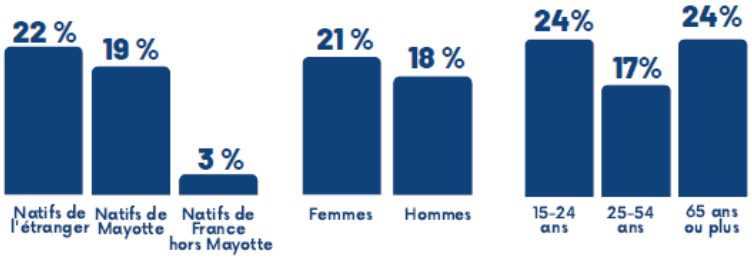

Part des habitants de Mayotte présentant un syndrome dépressif selon le lieu de naissance, le sexe et l'âge

Comme ailleurs en France, les femmes à Mayotte sont un peu plus fréquemment concernées par la dépression que les hommes (21 % contre 18 %). Cependant, les hommes sont légèrement plus concernés entre 20 et 24 ans, et surtout au-delà de 65 ans.

Les femmes, les jeunes et les seniors sont plus atteints par les états dépressifs. Ils sont davantage sujets à certains facteurs associés aux syndromes dépressifs. Ainsi, les femmes sont plus fréquemment en mauvaise santé que les hommes, et plus souvent en situation d'obésité.

Les personnes dépressives moins satisfaites de leur vie

Mayotte est le Drom où la satisfaction dans la vie est la plus faible. Sur une échelle de 0 (pire vie possible) à 10 (meilleure vie), les habitants de Mayotte attribuent en moyenne une note de 5,4 à leur vie, contre 6,9 en moyenne dans les autres Drom. La situation économique et sociale plus dégradée à Mayotte explique en partie ce constat. Sans surprise, l'état dépressif dégrade le degré de satisfaction dans la vie : 5/10 pour les habitants de Mayotte qui souffrent de syndromes dépressifs, et 6/10 pour les autres.

Un recours faible aux professionnels de la santé mentale

À Mayotte, le recours à des professionnels de la santé mentale (psychologue, psychothérapeute ou psychiatre) est très faible : 2 % de sa population en a consulté un dans l'année précédant l'enquête, contre 3 % en Guyane, 5 % en Guadeloupe, 6 % à La Réunion, et 7 % en Martinique et dans l'Hexagone.

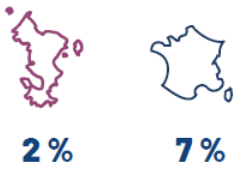

Part des 15 ans ou plus ayant consulté un professionnel de la santé mentale

Le très faible recours aux soins de santé mentale à Mayotte pourrait tout d'abord s'expliquer par le fait que la très grande majorité des personnes souffrant d'un syndrome dépressif n'en ont pas conscience.
De plus, le renoncement aux soins est fréquent à Mayotte, notamment pour des questions financières. Ainsi, 12 % des habitants ayant eu besoin d'un suivi psychologique dans l'année précédant l'enquête n'ont pas pu se le payer.

Une part importante de la population majeure de Mayotte ne bénéficie pas d'une complémentaire santé, ni même de la Sécurité sociale, ce qui complique l'accès aux soins.

Par ailleurs, il est fréquent à Mayotte de faire appel à des médecins traditionnels, notamment des *fundi*, afin de soulager des problèmes de santé, y compris ceux de la sphère psychique, plutôt en substitution de la médecine conventionnelle

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr
@InseeOi